

La pollution atmosphérique, un coût de plus en plus élevé pour la société Mesurons-la et combattons-la

Selon le rapport publié ce 11 avril par le commissariat général au développement durable, le coût annuel pour le système de soins des **nouveaux cas attribuables à l'environnement est estimé entre 886 millions € et 1,817 milliard €.**

Pour combattre cette pollution, des mesures sont mises en place, des lois votées, des conférences sont à venir : loi de transition énergétique, loi sur le devoir de vigilance, interdictions de circulation, conférence nationale sur la logistique, COP21...



Au-delà de ces actions, le secteur du transport doit lui aussi propulser de nouveaux usages, moyens et logiques pour augmenter sa performance éco-environnementale.

Pour Philippe Mangeard, président d'European TK'Blue Agency, « *Les acteurs du transport de marchandises ont malheureusement pris du retard dans la gestion de leur empreinte environnementale globale. Or, il est aujourd'hui évident que la simple mesure des émissions de CO₂ ne suffit pas. Il faut également prendre en compte les particules, mais aussi les phénomènes de congestion, d'accidents, de bruit et de processus amont-aval. C'est pour cela que nous avons créé European TK'Blue Agency, la seule agence européenne de notation de l'empreinte environnementale du transport. Pour leur donner les outils qui leur permettent de prendre part à ce combat aux nuisances qui a un réel coût pour la société et pour les entreprises.* »

« *Avant TK'Blue, il n'existait pas de mesure reconnue par les parties prenantes et il était difficile d'apprécier – et donc de développer – les propositions, initiatives et engagements des uns et des autres. En cette année de la COP21, chacun des acteurs de la chaîne du transport doit s'engager clairement pour la réduction de ses émissions de particules, CO₂ et autres nuisances. Et le prouver !* »

A propos de TK'Blue Agency

European TK'Blue Agency est une Agence de notation extra-financière Transport organisée en plateforme collaborative. Elle mesure, note et valorise la performance éco-responsable de chacun des acteurs – transporteurs et donneurs d'ordres –, en conformité avec les exigences législatives et réglementaires relatives aux émissions de CO₂ et à la RSE, aux niveaux national et européen.

Sa gouvernance européenne, composée de plus de soixante représentants de tous les acteurs, experts et opérateurs de la chaîne logistique, lui permet d'assurer sa légitimité, mais aussi sa crédibilité, son évolution, son adaptation et son indépendance sur le long terme.

Contact Presse TK'Blue Agency

Philippe Mangeard – Président d'European TK'Blue Agency
Tel. : +33 1 45 63 48 90 – philippe.mangeard@tkblueagency.eu
www.tkblueagency.eu